



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-65714>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-65714**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Marseille

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la construction neuve d'une crèche, d'un centre social et d'une protection maternelle infantile (PMI) au quartier Air Bel à Marseille.

Description : CONCOURS MAITRISE D'OEUVRE en application des articles des articles L. 2125-1, L.2172-1, L.2431-1 à L.2431-3, L.2432-1 et L.2432-2, R.2162-15 à R.2162-24 et R.2172-1 à R.2172-6, R. 2431-1 et suivants du code de la commande publique (CCP)

Identifiant de la procédure : a5d47bfa-6f2f-43bb-97ed-eb1183fb8699

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre, lancé conformément à l'article L.2172-1 du CCP et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-26 du CCP. La consultation donnera lieu à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article L.2122-1 et R. 2122-6 du CCP

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les critères de sélection (phase 1 candidature et phase 2 projet) sont indiqués dans le Règlement de concours. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'Acheteur retient 3 candidats maximum au regard des critères de sélection. Le candidat devra, obligatoirement et à minima, justifier qu'il dispose au sein de son équipe des compétences suivantes : 1. Architecte DPLG ou HMONP ; Ville de Marseille | Règlement de concours - Page 10 sur 19
2. Structure ; 3. CVC - plomberie - Génie Climatique - Thermique ; 4. Génie électrique CFO - CFA ; 5. VRD ; 6. Économie de la construction ; 7. Acoustique ; 8. Coordonnateur SSI ; 9. Compétence BIM niveau 1 ; 10. OPC ; 11. Cuisiniste ; 12. Ergonome ____ l'Acheteur fixe le niveau minimum d'expérience professionnelle suivant. Pour la compétence architecturale : trois références dont le montant des travaux est égal ou supérieurs à 3 MEuros HT, dont la complexité est équivalente à l'opération objet du concours (équipements publics de proximité tels qu'une crèche, un centre social ou un centre de protection maternelle et infantile) et datant de moins de 5 ans. Ces trois références devront obligatoirement apparaître dans le Cadre A « Présentation des candidatures et des références de l'équipe » et le Cadre B « Visuels des références de l'architecte mandataire ». Pour les compétences BET structure, le BET CVC - Plomberie - Génie Climatique - Thermique, BET Electricité CFO CFA, le VRD et le Cuisiniste : deux références dont le montant des travaux est égal ou supérieurs à 3 MEuros HT, dont la complexité est équivalente à l'opération objet du concours (équipements publics de proximité tels qu'une crèche, un centre social ou un centre de protection maternelle et infantile) et datant de moins de 5 ans. Ces références devront obligatoirement apparaître dans le Cadre A « Présentation des candidatures et des références de l'équipe ».

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la construction neuve d'une crèche, d'un centre social et d'une protection maternelle infantile (PMI) au quartier Air Bel à Marseille.

Description : Le projet de réaffectation de l'école maternelle et du centre social du quartier Air Bel s'inscrit dans une démarche de renforcement des infrastructures sociales et communautaires au sein du 11ème arrondissement de Marseille. Ce quartier, caractérisé par une mixité de logements collectifs et une population en croissance, fait face à une demande croissante d'équipements sociaux et de services de proximité, en particulier pour les familles, les jeunes enfants, et les personnes vulnérables. Dans cette optique, la ville de Marseille engage un concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse+ pour la construction : 1. D'un centre social, 2. D'une crèche, 3. D'un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Les caractéristiques détaillées du programme seront précisées dans le Dossier de Consultation des Concepteurs (DCC, phase projet) qui sera remis aux seuls candidats admis à présenter un projet.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : - Du Maire, ou son représentant ; - Des membres de droit : les membres élus de la commission d'appel d'offres (CAO) ; - Des membres qualifiés possédant une même qualification ou une qualification équivalente à celle exigée des candidats et représentant au moins le tiers de l'ensemble des membres du jury.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprise>

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 04/07/2025 à 16:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Marseille

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Marseille

Organisation qui traite les offres : Ville de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Marseille

Numéro d'enregistrement : 21130055300016

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : mpe-mairie@marseille.fr

Téléphone : 0491551111

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600016

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : e316b956-0ae0-4a27-9c49-a6f6ae4a81cc-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La date de remise des candidatures à été décalée au 04/07/2025, 16h00.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e602baad-3702-4092-afcc-546db59509df - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 12/06/2025 à 11:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2025